

Adjoint du Patrimoine

Offre n° 0060240705000076

Publiée le 05/07/2024



Synthèse de l'offre

Employeur : **SAINTE GENEVIEVE**

2 RUE MAURICE BLED - BP 50003

60734 SAINTE GENEVIEVE

Lieu de travail : SAINTE GENEVIEVE

Poste à pourvoir le : Dès que possible

Date limite de candidature : 10/08/2024

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste vacant suite à une promotion interne au sein de la collectivité

Nombre de postes : 1

Détails de l'offre

Famille de métiers : Culture > Lecture publique et documentation

Grade(s) recherché(s) : Adjoint du patrimoine

Métier(s) : [Bibliothécaire](#)

Ouvert aux contractuels : Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-14 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste dans l'attente de recrutement d'un fonctionnaire. Le contrat proposé ne peut excéder un an, renouvelable dans la limite d'une durée totale de 2 ans.

Il est possible de recruter sur ce poste une personne qui n'est pas lauréate d'un concours de la fonction publique, car un des grades indiqué est un grade d'entrée de catégorie C qui permet un recrutement direct sans concours.

Temps de travail : Temps non complet, 20h00 hebdomadaire

Télétravail : Non

Management : Non

Descriptif de l'emploi :

Travail en collaboration avec l'assistant de conservation du patrimoine

Missions / conditions d'exercice :

L'adjoint du patrimoine participe à la mise en place et au classement des collections de la bibliothèque.

Il assurera leur équipement, leur entretien ainsi que du rayonnage.

Il sera chargé de l'enregistrement des ouvrages. Des entrées et sorties.

Profils recherchés :

Sens du service public, bon relationnel avec le public
Travail en équipe
Sens de l'organisation
Polyvalence,

Contact

Contact : 0344082870

Informations complémentaires :

Lettre de motivation
CV

Page de candidature en ligne : <http://www.emploi-territorial.fr/candidature/o060240705000076-adjoint-patrimoine>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.
À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.